

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SYNDICALE

du mercredi 10 décembre 2025 à 18h30

Présents : M. Christian DUHAUT – Président, M. Michel FERREIRA, M. Philippe MENDEZ-DIAZ, M. Frédéric CHAUD – vices-présidents, M. Sébastien COUTURIER, Mme Angélique ROSSI, M. Patrick GARCIA, M. Patrick BERNARD

Excusés représentés : Néant

Excusés : Néant

Membre en exercice : 8 – **Votants** : 8

Le Président de l'assemblée désigne Mélanie EYMERY comme secrétaire de séance.

1 – Décision Modificative au budget

Contexte :

- Monsieur le Président explique que :
 - le retrait des agents de la commune de Notre-Dame-de-Vaulx et certains de La Motte-d'Aveillans a entraîné une restructuration des interventions :
 - l'agent technique de La Motte-Saint-Martin intervient 2 semaines et demi →
 - Semaine La Motte-Saint-Martin
 - Semaine Notre-Dame-de-Vaulx
 - Le vendredi & week-end de la semaine de La Motte-d'Aveillans
 - Il ne peut se rendre seul à la station d'épuration et la commune de La Motte-Saint-martin ne peut se permettre de mettre à disposition ses 2 agents au service du SIARV →
 - Une entreprise extérieure intervient donc avec l'agent de La Motte-Saint-Martin pour l'autosurveillance, l'entretien et les analyses de la station d'épuration
 - le réseau du SIARV s'étend au fur et à mesure des travaux et qu'il nécessite de plus en plus d'intervention d'entretien et de curage.

Proposition de Monsieur le Président :

- AUGMENTATION de crédit :
 - article 61523/011 : 10 000 €

Vote : POUR à l'unanimité

2 – Budget Primitif 2026

Contexte :

	Budget 2026	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Résultat exercice antérieur reporté		410 165,68 €
Exercice courant	346 773,64 €	344 825,27 €
Résultat exercice courant	-1 948,37 €	
Résultat prévisionnel affecté aux investissements (023)	406 000,00 €	
Total fonctionnement	752 773,64 €	754 990,95 €
Résultat fonctionnement		2 217,31 €
Investissement		
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		26 193,33 €
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissements (021)		406 000,00 €
Résultat exercice antérieur reporté	26 193,33 €	
Exercice courant	826 967,31 €	447 278,05 €
Résultat exercice courant	-379 689,26 €	
Total investissement	853 160,64 €	853 278,05 €
Résultat investissement		117,41 €
Totaux	1 605 934,28 €	1 608 269,00 €
Résultat Global		2 334,72 €

Mode de vote :

- Au chapitre – sans opération
- Budget exprimé en TTC avec provisions semi-budgétaires

Principaux investissements inscrits au budget :

- Travaux sur La Motte-saint-Martin → Fin du chantier de mise en séparatif du hameau « Le Vivier »
- Travaux sur La Motte-saint-Martin → connexion du hameau « Les Côtes » à la station d'épuration
- Travaux sur La Motte-d'Aveillans → connexion du hameau « Le Mas » à la station d'épuration
- Travaux sur La Motte-d'Aveillans → étude sur le secteur « Grand Raye »

Travaux de réparations inscrits au budget de fonctionnement :

- Travaux non définis, mais nous devons prévoir une inscription budgétaire en cas de besoin:

Vote : POUR à l'unanimité

3 – Travaux LMSM – Mise en séparatif « impasse du Cordonnier »

Contexte :

- Dans le cadre du schéma directeur du SIARV, item TVX 31, la commune de La Motte-Saint-Martin souhaite enclencher le chantier en 2026 en même temps que la réfection de la conduite d'alimentation en eau potable (concernant la commune) qui doit être renouvelée.
- Il s'agit de la mise en séparatif de l'impasse du Cordonnier située sur le hameau « Le Vivier » :
 - coût prévisionnel des travaux : 40 000 € HT

Proposition de Monsieur le Président :

- VALIDER l'offre d'Alp'Études pour la maîtrise d'œuvre :
 - 3 000 € HT

- ÉTABLIR la demande de subvention correspondante, auprès des services de l'Agence de l'eau RMC et du Département, comprenant :
 - la maîtrise d'œuvre
 - les travaux
 - l'inspection des travaux
 - les dépenses imprévues

Vote : POUR à l'unanimité

4 – Informations / Questions diverses :

- Distribution du calendrier d'autosurveillance 2026
- Notification à Alp'Etudes concernant la maîtrise d'œuvre des travaux de raccordement du hameau « Le Mas » situé sur la Motte-d'Aveillans :
 - Devis MO Alp'Etudes : 13 888 € HT
 - Devis MO Safège : 14 612 € HT
 - Pour rappel, la délibération n°2025-013 prévoit que l'on retienne la meilleure offre
- La Motte d'Aveillans signale le cas d'un projet de construction pour lequel une extension du réseau d'assainissement d'environ 30 m serait nécessaire, sur la voie publique, à charge du SIARV (pour arriver en bordure de la parcelle privée, celle-ci étant dans le secteur constructible du PLU).

Fin de séance à 19h15